

Gaëlle LAMOURET-BAZALGETTE

Huissier de Justice
9 avenue du 8 mai 1945
33420 BRANNE
Tél: 05.57.84.50.27



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

Gaëlle LAMOURET-BAZALGETTE

Huissier de Justice
9 avenue du 8 mai 1945
33420 BRANNE
Tél: 05.57.84.50.27

EXPEDITION

Référence : 400062_23

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION D'IMMEUBLE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE SEPT JANVIER

À LA REQUÊTE DU :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE-SUD OUEST suite à une fusion-absorption selon déclaration de conformité du 01/05/2016, lui-même venant aux droits de la société FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD-ATLANTIQUE suite à une fusion intervenue entre cette même société et le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MIDI-PYRENEES accompagné d'un changement de dénomination sociale selon PV d'AGE du 10/07/2009), SA au capital de 124.821.703 €, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le n° 379 502 644, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid à 75008 Paris, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège.

Agissant en vertu de :

L'article L322-2, R322-1 et R322-2 du code des Procédures Civiles d'exécution.

Et d'un commandement de payer valant saisie signifié par acte de mon ministère le 11 décembre 2019.

Je soussignée, Gaëlle LAMOURET-BAZALGETTE, Huissier de Justice à la résidence de BRANNE (Gironde),

Certifie m'être transportée ce jour 7 janvier 2020, à 8 heures 50 lieu dit au Font de Bournac, village des sables, pavillon 13 à 33230 Les Eglisottes et Chalaures où j'ai procédé aux opérations de description suivantes :

DEROULEMENT DES OPERATIONS

Les opérations se sont déroulées en présence de Monsieur CISSE Idrissa, débiteur saisi et de Monsieur Jean-Pascal VERDIER, diagnostiqueur mandaté afin d'établir les diagnostics nécessaires à la vente de l'ensemble immobilier.

Monsieur CISSE m'a autorisé à prendre sur place des clichés photographiques de l'intérieur de l'habitation.

ENVIRONNEMENT / COMPOSITION ET OCCUPATION

L'ensemble immobilier saisi se trouve sur la commune de les Eglisottes et Chalaures, commune du département de la Gironde, région Nouvelle Aquitaine.

Cette commune de 2152 habitants (recensement 2017) est limitrophe des départements de la Dordogne et de la Charente Maritime.

Le bien saisi est distant de la commune de Coutras de 10 kilomètres environ et de la commune de Libourne de 28 kilomètres environ.

L'ensemble immobilier est cadastré sur la commune de Les Eglisottes et Chalaures, lieu dit Au Fond de Bournac, Village Les Sables, Pavillon13, section ZP n°560, pour une contenance totale de 2 ares et 87 centiares, issue de la division de la parcelle ZP n°353 en ZP n°559 à 564 selon PV du cadastre publié au SFP de Libourne1 le 15 janvier 2009 volume 2009P n°231.

Il se compose d'un terrain clôturé sur lequel est implanté un immeuble à usage d'habitation comprenant une entrée dégagement, une cuisine, un séjour, trois chambres dont une sous combles, une salle de bains et un WC, un petit abri de jardin sur l'arrière ainsi qu'une piscine.

Monsieur CISSE me déclare :

- que le bien est occupé par lui-même, son épouse et leurs deux enfants.
- que l'ensemble immobilier ne fait l'objet d'aucune location ou cession de droits quelconque.
- que l'ensemble immobilier est raccordé au tout à l'égout.
- que le système de chauffage est électrique
- que l'ensemble immobilier ne souffre d'aucun dysfonctionnement, problème ou procédure en cours.

DESCRIPTION

MAISON A USAGE D'HABITATION

Surface habitable : 97 m2.

REZ DE CHAUSSEE

ENTREE / DEGAGEMENT

Photos 9 à 11.

Porte en bois en état d'usage avec des impacts.

Plafond recouvert d'un revêtement de type gouttelette en état d'usage.

Murs recouverts de toile de verre défraichis avec taches et traces de salissures.

Plinthes en bois défraichies avec des traces de salissures.

Une prise électrique de-fixée du mur.

Un radiateur électrique posé sur une cale.

Sol recouvert de parquet flottant aux lames mal jointées et défraichies.

GARAGE

Plafond en plaques de BA 13 jointées mais non peintes.

Murs en briques.

Une porte de garage coulissante en bois.

Sol en ciment brut.

Une porte communicante avec l'intérieur.

Un point lumineux constitué d'un douille et ampoule.

TOILETTES

Plafond recouvert de papier peint en état d'usage avec des écrasements.

Au plafond, je relève une fissure avec une dégradation du revêtement.

Plinthes en bois en état d'usage.

Parquet flottant du sol défraichi.

Une cuvette de toilette.

Porte en état d'usage.

CUISINE

Plafond en plaques de BA 13 jointées recouvertes partiellement de papier peint décollé.

Murs recouverts de papier peint défraichi.

Une crédence carrelée en partie supérieure des meubles de cuisine.

Un ensemble de meubles de cuisine fixés aux murs.

Une fenêtre à deux vantaux et double vitrage.

Au sol, parquet défraichi et dégradé.

PLACARD

Les murs et le plafond sont peints.

Sol recouvert de linoléum.

Un cumulus.

Une arrivée et d'évacuation d'eau pour lave-linge.

SEJOUR

Ouverture sur l'entrée par une porte à deux vantaux deux tiers, un tiers.

Il ouvre sur l'extérieur en façade arrière.

Plafond recouvert d'un revêtement de type gouttelette en état d'usage

Murs pour partie recouverts de gouttelette peinte et pour partie de papier peint en état d'usage voir

défraichi.

Sol recouvert de parquet flottant aux lames mal jointées et défraichies.

Un foyer-insert avec tuyaux d'évacuation visible dans une découpe en angle de pièce de type cheminée. Le tout semble précaire.

Une porte fenêtre encadrement bois double vitrage en état d'usage.

Une ouverture de type porte fenêtre avec un pan fixe supplémentaire, encadrement bois double vitrage.

Deux points lumineux au plafond.

ETAGE

CHAMBRE 1 SUR GAUCHE

[Photos 12 à 14.](#)

Porte en état d'usage.

Plafond recouvert d'un revêtement de type gouttelette peinte défraichi.

Plinthes en bois.

Sol recouvert d'un revêtement PVC défraichi.

Une fenêtre à deux vantaux, encadrement bois et double vitrage.

CHAMBRE 2 SUR GAUCHE

[Photo 15.](#)

Un convecteur électrique.

Porte en état d'usage.

Plafond et murs recouverts de gouttelette peinte et défraichie.

Sol recouvert de revêtement PVC en état d'usage.

Fenêtre à deux vantaux et encadrement bois à double vitrage.

SALLE D'EAU

Photos 16 et 17.

Plafond et murs recouverts de revêtement de type gouttelette peinte, défraîchie et partiellement recouverte de carrelage mural peint avec des trous de fixation.

Un néon fixé au mur.

Une cabine de douche avec jets et vitres entartrées.

Sol carrelé en état d'usage.

Une fenêtre à vitrage opaque et encadrement en bois

CHAMBRE 3 SUR DROITE

Photos 18 et 19.

Un convecteur électrique.

Plafond en mezzanine recouvert de lambris PVC.

Murs recouverts de revêtement de type gouttelette défraîchi.

Sol recouvert de moquette.

Une petite fenêtre à un ventail à vitrage opaque donnant sur la façade avant.

Absence de vue de cette pièce vers l'extérieur.

EXTERIEUR

FACADE AVANT

Photos 1 à 5.

Devant la façade avant, se trouve un petit appentis avec une petite terrasse carrelée.

Le jardin se poursuit le long du pignon droit de la maison vers l'arrière.

JARDIN A L'ARRIERE

Photos 6 à 8.

Une terrasse carrelée face à la façade arrière.

Une piscine carrelée avec une terrasse d'aspect défraîchi et en bois. La piscine ne figure pas au cadastre.

Un petit abri de jardin maçonné.

Monsieur CISSE indique que le système de filtration de la piscine qui se trouve dans l'abri de jardin, est fonctionnel.

Arrivée sur place en vue des opérations de description : 8 heures 50

Fin des opérations de description : 10 heures 30

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photos 11 et 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15

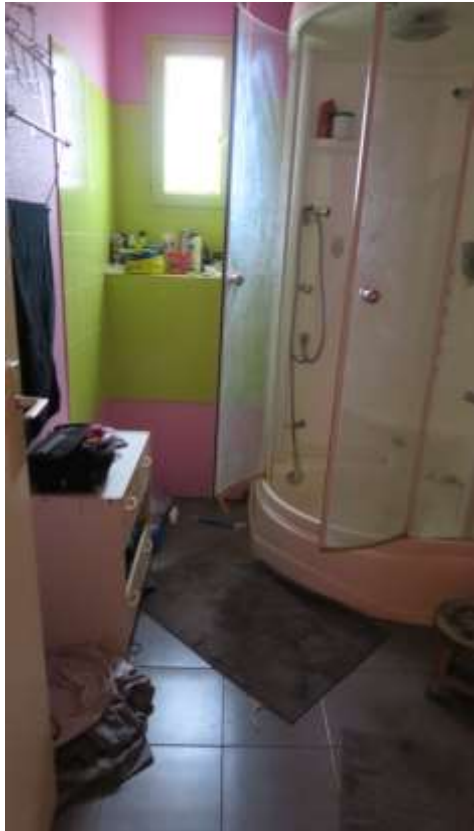


Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19

ANNEXES

- Dossier de diagnostics techniques en vue de la vente établi par le Cabinet Verdier.
- Extrait de plan cadastral.

Et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

G. LAMOURET-BAZALGETTE



COÛT :

Droit Fixe Art. 6 et 7.....	220.94
Frais de Déplacement Art.18.....	7.67
Vacation A444-18/A444-29.....	150.00

Total Hors Taxe	378.61
T.V.A 20% Art 20-1	75.72
Taxe Fiscale Art 20-1.....	14.89

TOTAL TTC	469.22
-----------	---------------